

Arrêté sécheresse entrant en application le samedi 20 juin 2026

Vous trouverez, ci-joints, l'arrêté préfectoral portant mesures de gestion et de restriction des usages de l'eau dans le département de la Haute-Garonne entrant **en application samedi 27 juin 2026 (8h00)** ainsi que le communiqué de presse correspondant.

- Pour les usages de l'eau provenant des prélèvements en cours d'eau et nappes d'accompagnement :
- Crise : le Volp, le Tescou et les secteurs ONDE : rive droite et rive gauche de la Garonne ;
- Alerte renforcée : le Ger et le secteur ONDE sud ;
- Vigilance (avec restrictions) : les autres cours d'eau du département.

Pour les usages provenant du réseau public d'eau potable : l'ensemble du département est placé en situation de vigilance

Les secteurs concernés (ainsi que des explications concernant les restrictions) sont visibles sur le site de la DDT 31 : <https://atlasddt31.fr/etiages> .

[Visualiser le fichier «AP_sechresse_26-06-2026.pdf» en ligne](#)

[Visualiser le fichier «20260617_CP_étiage_comité-stratégiqueAP-secheresseVF.pdf» en ligne](#)